

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR



DATE : 11 septembre 2017
HEURE : 20 h 00
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire
 - 3.1.
 - 3.2.
 - 3.3.
4. Correspondances
 - 4.1.
 - 4.2.
 - 4.3.

5. GREFFE

- 5.1. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'information et de consultation publique tenue le 14 août 2017 à 19 h 30
- 5.2. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'étude de dérogations mineures tenue le 14 août 2017 à 19 h 45
- 5.3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 août 2017 à 20 h 00
- 5.4. Affaires découlant des procès-verbaux
- 5.5. Adoption du règlement numéro 1699-2017 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin ❶ d'abroger l'article 18.6 intitulé « Normes relatives aux cimetières » de façon à rendre cette disposition concordante au règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 371-04-2017) et ❷ de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications », de la zone 223 afin d'y autoriser la classe 7425 « Gymnase et club athlétique » à l'intérieur de la catégorie « Activités récréatives » du groupe « Culturel, Récréatif, Loisirs »
- 5.6. Adoption du projet de règlement numéro 1700-2017 modifiant le règlement numéro 1686-2016 et ses amendements, décrétant la tarification pour les activités, biens et services, plus particulièrement pour modifier les articles 3, 19 et 31, le titre du chapitre V, l'annexe A, soit celle pour les services offerts et les activités organisées par le Service des loisirs, le titre de l'annexe D ainsi que l'annexe F
- 5.7. Avis de motion et présentation du règlement numéro 1701-2017 modifiant le règlement numéro 1686-2016 et ses amendements, décrétant la tarification pour les activités, biens et services, de façon à modifier l'annexe F, soit celle pour les services offerts et les activités organisées par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au Centre Castel, plus particulièrement les coûts du restaurant du Centre Castel
- 5.8. Cession par la Ville de Sainte-Marie de droits réels et perpétuels de passage sur le pont Famille Beshro ainsi que ses approches est et ouest en faveur du *Club Chasse & Pêche Ste-Marie inc.* (annulation de la résolution numéro 2016-10-648)
- 5.9.
- 5.10.

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1. Acceptation des comptes pour la période du 14 août au 10 septembre 2017
- 6.2. Acceptation de la liste des modifications budgétaires numéro 02-2017

- 6.3. Dépôt du rapport semestriel sur les revenus et les dépenses de la municipalité au 1^{er} septembre 2017 conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*
- 6.4. Achat de deux (2) portables et de quatre (4) ordinateurs financés à même le fonds de roulement
- 6.5.
- 6.6.
- 6.7.
- 6.8.
- 6.9.
- 6.10.

7. URBANISME

- 7.1. Résolution fixant une séance d'information (2 octobre 2017 à 19 h 45) pour l'étude de six (6) demandes de dérogations mineures, soit :
 - 7.1.1. Propriété sise au 248 avenue des Bouleaux
Lot : 3 252 705 du Cadastre du Québec
Dérogation : Reconnaître l'abri d'auto fermé à plus de 50% de son périmètre à une distance de 0,97 mètre de la ligne latérale au lieu d'un minimum de 2,0 mètres tel qu'exigé au règlement de zonage de l'époque
 - 7.1.2. Propriété sise au 1459 route Saint-Martin
Lot : 4 663 526 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre la construction d'un garage résidentiel dans la cour avant donnant sur la route Saint-Martin à une distance de 4,57 mètres de la ligne de rue au lieu d'être localisé dans les cours latérales ou arrière du lot tel qu'exigé à l'article 5.3m) du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.3. Propriété sise au 347 avenue des Pins
Lot : 3 252 847 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre la construction d'une remise dans la cour avant donnant sur l'avenue Drouin au lieu d'être localisée dans les cours latérales ou arrière du lot tel qu'exigé à l'article 5.3m) du règlement de zonage numéro 1391-2007 et permettre que sa localisation soit à une distance de 4,5 mètres de la ligne de l'avenue Drouin au lieu d'un minimum de plus ou moins 6,0 mètres déterminé par la localisation du garage actuel
 - 7.1.4. Propriété sise à l'intersection du rang Saint-Étienne Nord et de la route Vallée
Lot : 2 963 019 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre, dans un îlot déstructuré avec morcellement, le lotissement du lot en trois (3) lots projetés de façon à ce que la superficie soit de 2 876,6 mètres carrés et la profondeur des lots soient respectivement de 44,22 mètres pour le lot 1, de 54,77 mètres pour le lot 2 et de 42,19 mètres pour le lot 3 au lieu d'un minimum exigé de 3 700,0 mètres carrés pour la superficie et de 60,0 mètres pour la profondeur moyenne tel que stipulé à l'article 4.4.1b) du règlement de lotissement numéro 1392-2007
 - 7.1.5. Propriété sise au 1311 4^e Rang
Lot : 3 254 931 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre la construction d'un bâtiment secondaire (garage comprenant un abri à bois fermé, contigu au garage, d'une superficie de 20,0 mètres carrés sur dalle au sol) dans la cour avant d'un chemin privé à une distance de 5,1 mètres de l'emprise de rue au lieu d'être localisé dans les cours latérales ou arrière du lot tel qu'exigé à l'article 5.3m) du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.6. Propriété sise au 532 avenue de la Sablière
Lot : 3 254 016 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre, à l'arrière de la propriété, l'installation d'une piscine creusée, d'une remise et d'une thermopompe à 5,0 mètres de la bande de protection riveraine d'un cours d'eau, et ce, contrairement à ce qui est stipulé à l'article 19.1.1b) du règlement de zonage numéro 1391-2007 qui stipule que cette bande de protection doit être de 10,0 mètres lorsque le lotissement a été réalisé après le 21 juin 1983
- 7.2. Résolution autorisant la démolition, à l'intérieur du périmètre urbain, de l'immeuble sis au 1464 route du Président-Kennedy Nord
- 7.3. Projet d'affichage pour l'immeuble sis au 1093 boulevard Vachon Nord et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie de la route Cameron, de la 1^{re} rue du Parc-Industriel, de la 2^e rue du Parc-Industriel et sur une partie du boulevard Vachon Nord, de la route Cameron jusqu'à l'intersection de l'avenue de la Seigneurie
- 7.4. Projet de rénovations de l'immeuble sis au 535 rue Notre-Dame Nord et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du centre-ville
- 7.5.
- 7.6.
- 7.7.
- 7.8.

- 7.9.
- 7.10.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager du Centre Caztel pour l'année 2018
- 8.2. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager du Centre Récréatif, de la Bibliothèque Honorius-Provost et de la Galerie d'art municipale pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018
- 8.3. Centre Caztel / ratification de l'embauche de personnel – saison des glaces 2017-2018
 - 8.3.1. Préposés au bar, à la salle, au banquet et au vestiaire
 - 8.3.2. Secteur aréna
- 8.4. Ratification de l'embauche de personnel / École de patinage, saison des glaces 2017-2018
- 8.5. Embauche de personnel / Programme Automne 2017
- 8.6. Programme de valorisation à l'animation estivale 2017 / attribution des bourses d'encouragement à la réussite scolaire et au travail
- 8.7. Adoption de la *Politique Aînés, Familles et Enfants*
- 8.8. Reconnaissance de l'organisme « *Corporation de mise en valeur de la résidence Vachon* » en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes
- 8.9. Reconnaissance de l'organisation « *Potager bénévole* » en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes
- 8.10. Reconnaissance de l'organisme « *Association de soccer Beauce-Nord* » en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes
- 8.11. *Cercle de Fermières de Sainte-Marie* / signatures du bail de location du local situé au 2^e étage du Centre Récréatif pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2018
- 8.12. *Club mariverain de généalogie* / signatures du bail de location du local situé au sous-sol du Centre Récréatif pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2018
- 8.13. Centre Caztel / embauche de personnel – saison des glaces 2017-2018
 - 8.13.1. Secteur aréna
 - 8.13.2. Préposée à l'accueil
- 8.14.
- 8.15.

9. INGÉNIERIE

- 9.1. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville pour les années 2018 et 2019
- 9.2. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager de l'immeuble sis au 644 route Cameron (poste de police de la Sûreté du Québec) pour les années 2018 et 2019
- 9.3. Ajout d'un dégrilleur au poste de pompage Chassé / autorisation et ratification de la directive de changement numéro DC-04 et révision de l'item 1.3d)
- 9.4. Travaux d'aménagement du poste de police de la Sûreté du Québec / autorisation et ratification des directives de changement numéros 47, A-48 et 49 ainsi qu'une autre modification
- 9.5. Réparations des joints de la brique sur la façade sud de l'hôtel de ville
- 9.6. Suivi de l'événement du 24 août 2017 (résultat non conforme suite à l'analyse de l'eau potable) / temps supplémentaire pour la superviseure en traitement des eaux et des bâtiments municipaux
- 9.7. Création d'une banque d'heures de temps supplémentaire pour la superviseure en traitement des eaux et des bâtiments municipaux
- 9.8. Création d'une banque d'heures de temps supplémentaire pour le chargé de projets et les techniciens en génie civil (modification de la résolution numéro 2017-04-326)
- 9.9. Embauche d'un technicien temporaire supplémentaire
- 9.10. Embauche de techniciens temporaires (modification de la résolution numéro 2017-08-575)
- 9.11.
- 9.12.
- 9.13.
- 9.14.

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour le remplacement du camion atelier (VM #87-081)
- 10.2. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de déneigement des stationnements publics pour les saisons hivernales 2017-2018 et 2018-2019 (remplacement de la résolution numéro 2017-07-526)
- 10.3.
- 10.4.
- 10.5.

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1.
- 11.2.
- 11.3.

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1. Aide financière
 - 12.1.1. Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
 - 12.1.2.
 - 12.1.3.
 - 12.2. Signature du plan de cadastre du morcellement du lot 5 990 823 du Cadastre du Québec
 - 12.3. Vente de terrain industriel (lot 6 125 933 projeté du Cadastre du Québec / Parc secteur Est) à *Vita Nutrition animale inc.*
 - 12.3.1. Résolution autorisant la signature de la promesse d'achat
 - 12.3.2. Résolution autorisant la vente
 - 12.4. Prolongation de la période d'embauche d'une salariée temporaire (personnel de bureau)
 - 12.5. Proclamation « *Municipalité alliée contre la violence conjugale* »
 - 12.6.
 - 12.7.
 - 12.8.
 - 12.9.
 - 12.10.
13. Questions de l'auditoire
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF